

A large, stylized version of the "expeRAID .COM" logo. The word "expe" is in a blue, rounded, lowercase font. "RAID" is in a large, bold, black, uppercase font. ".COM" is in a smaller, black, sans-serif font. The background is a large, abstract shape with a blue-to-white gradient.

Tel 03 21 42 00 71
Email contact@booxt.com
Web www.expeRaid.com

LE PARCOURS

LE PARCOURS 5 JOURS: 700kms de pistes et de dunes





JOUR 1 - JEUDI: Rendez vous à OUARZAZATE à 8h00.
OUARZAZATE > ZAGORA via AGDZ, les merveilles de la Vallée du DRAA.



JOUR 2 - VENDREDI: ZAGORA > MERZOUGA, les pistes de légende du sud du Maroc, passage dans les dunes de MERZOUGA, soirée méchoui autour du feu, nuit en bivouac



JOUR 3 - SAMEDI: Retour vers ALNIF par les pistes ensablées et rocheuses

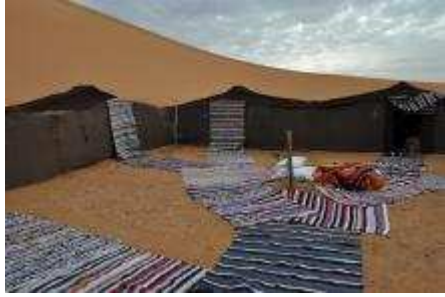


JOUR 4 - DIMANCHE: Retour à OUARZAZATE par le DJBEL SAHARO, montagne et vallées magiques



JOUR 5 - LUNDI: Fin de la prestation, la tête remplie de souvenirs et de sensations...

HEBERGEMENTS



Partagez la magie des nuits étoilées au milieu du désert, autour d'un feu et d'un bon repas typique... 3 nuits en hôtels et 1 nuits en bivouacs confort.



TARIF PRESTATION

La prestation est proposée au tarif de 990€ par personne, sur une base de deux personnes par buggy et de deux personnes par chambre. La prestation n'est pas assujettie à la TVA.

Les tarifs comprennent :

- Locations 4 jours d'une place en buggy BOOXT EXPLORER 1100
- Hébergement 4 nuits, dont 1 nuit bivouac
- Assistance mécanique
- Cagoule à usage unique
- Le guide du groupe
- Transport des bagages d'étapes en étapes
- Navette aéroport depuis OUARZAZATE (vous choisissez votre vol et votre aéroport. En cas de vols MARRAKECH, navette de 4h à prévoir +25€/personne et par trajet)
- Essence du buggy pour le trajet prévu, maximum 20L/jour/buggy
- Repas: petits déjeuners, déjeuners, diners
- Une bouteille d'eau par jour par personne
- Les vins au diner 1 bouteille / 4 personnes / jour
- Les soirées spéciales (méchoui, musiciens, feu de camps...)
- L'assurance responsabilité civile du buggy
- Les visites prévues au programme

Les tarifs ne comprennent pas :

- Vol A/R au départ de Paris (autres départs sur demande) et les taxes aéroports. On en trouve entre 150 et 400€ aller retour / personne, selon les dates et compagnies
- Navettes aéroport autres que OUARZAZATE
- Les pièces des véhicules non pris en charge dans la garantie constructeur, c'est à dire les casses. Voir prix des pièces sur la page EXPLORER 1100 sur le site www.boox.com ou sur demande.
- Les dépenses personnelles
- Les vêtements
- Les alcools
- Les dépenses personnelles, pourboires...
- L'assurance personnelle obligatoire
- Les visites non prévues au programme
- Prêt du casque et des lunettes masques +19€/personne
- Les fournitures et équipement de sécurité utilisées ou non rendues

Assurance

Assurance obligatoire +60€/personne (sauf si justificatif d'assurance fourni par le client stipulant la couverture des risques liés à l'utilisation d'un véhicule motorisé)

PREPARATIFS

Chaque participant doit impérativement prévoir :

Formalités à prévoir :

- » Passeport de tous les passagers
- » Attestation médicale d'aptitude au sport
- » Souscrivez l'option GSM MONDE dans votre abonnement de téléphone
- » Demandez le paiement international sur votre CB
- » N'oubliez pas vos permis de conduire
- » Aucun vaccins spécifique requis, vous renseigner auprès de votre médecin

Vêtements et objets à prévoir :

- » Une CHECHE (dispo sur place au SOUK à moins de 5€)
- » Prévoir surtout des sous vêtements de rechange, un ou deux teeshirt par jour
- » Tee shirts, polo, chemisettes en coton ou lin
- » Tee shirt manche longue pour ne pas bruler au soleil en roulant
- » Bermuda, en coton ou lin
- » Pantalon, pour ne pas bruler au soleil en roulant
- » Chaussures de marche ou sandales solides
- » Prendre des polaires ou gilets pour le soir
- » un téléphone GSM avec option monde
- » des billets de 5 et 10€ (pour secours / bakchich)
- » copie de vos passeports et permis

Bagages à prévoir :

Voyagez légers.

Votre sac sera mis dans le véhicule suiveur 4x4, mais évitez de trop se charger (maxi une petite valise 50x30x30cm par personne, et votre petit sac que vous gardez dans le buggy).

Pack sécurité fourni dans chaque buggy :

- » Des roues de secours, une avant et une arrière par buggy
- » Pack outils de base
- » Pelle à sable
- » Une trousse de secours simple
- » Une VHF sur les buggys d'encadrement
- » Extincteur
- » Montre sur tableau de bord
- » Couverture survie
- » Stick de lumière 12H
- » Pastilles purifiantes pour l'eau (micropur)
- » Lingettes pour les mains
- » Canette de cola en alu (permet de faire bouillir de l'eau, cuire, se réhydrater)
- » Deux bouteilles d'eau en secours en plus de celles pour boire quotidiennement, en permanence dans le buggy
- » Trousse préventif/réparation crevaisons pneumatiques
- » Chiffon
- » Briquet

SARL BC TWO
1 rue de l'Artisanat
62300 LENS
Tél. : 03 21 42 00 71
Fax : 03 21 42 08 35
Mail : bctwo@booxt.com
Capital 25000€
SIRET 49256040400013

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle :

Date de naissance :

Adresse :

Confirme commander la location avec hébergement pour la période suivante :

<input type="checkbox"/>	SESSION 3 de 5 jours	Du jeudi 18 avril 2013 au lundi 22 avril 2013
<input type="checkbox"/>	SESSION 4 de 5 jours	Du jeudi 25 avril 2013 au lundi 29 avril 2013
<input type="checkbox"/>	SESSION 5 de 5 jours	Du jeudi 02 mai 2013 au lundi 06 mai 2013

Pour le montant de la prestation est de 990€.

Je vous fais parvenir 990€ par virement sur le compte :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33501	00020125701	46	EUR

J'ai bien noté que les vols seront à la charge du client.

La prestation sera validée si au moins six personnes sont inscrites 15 jours avant le départ. Dans le cas contraire, les sommes perçues pourront être remboursées, sans donner droit à aucune indemnité.

SIGNATURE

CERTIFICAT MÉDICAL 2013

De non contre-indication à la pratique de sport mécanique de loisir

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné :

M. Mme Melle :

Date de naissance :

Adresse :

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de sports mécaniques en loisirs, hors compétition, pour l'année 2013.

Date : le

Docteur :

CACHET DU MÉDECIN

SIGNATURE DU MÉDECIN



BOOXT est une marque exploitée par la SARL BC TWO

1 rue de l'Artisanat
62300 LENS

Tél. : 03 21 42 00 71

Fax : 03 21 42 08 35

Mail : bctwo@booxt.com

Web www.booxt.com

Capital 25000€

SIRET 49256040400013

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ART 1 – PRIX

Les prix figurant dans nos documentations (brochures, sites internet) ont été établis sur les informations connues 01/03/2013. Ils doivent être confirmés à l'inscription. Nos prix sont calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans nos bulletins d'inscription. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première et la dernière journée (ou nuit) se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu.

Les prix comprennent :

- Le transport de l'aéroport d'arrivée indiqué à l'hôtel d'arrivé
- L'assurance responsabilité civil du buggy, ainsi que l'assurance du conducteur.
- L'assurance assistance et rapatriement de la compagnie d'assurance, telle que décrite dans l'article 12 des présentes conditions particulières, si celle-ci est souscrite par le client.
- La location de buggy sur base de deux personnes par machine.

Un supplément de 50% du prix du forfait est appliqué pour une seule personne par buggy.

- Les hébergements en pension complète avec une base de deux personnes par chambre.

Un supplément de 15€ par nuit par personne est appliqué pour une seule personne par chambre.

- Une bouteille d'eau par jour par personne.

Les prix ne comprennent pas :

- Les billets d'avion
- Les frais de visa ou de taxes touristiques réclamées directement aux passagers à l'entrée ou à la sortie du pays visité.

Clause de révision des prix :

Nos prix ont été déterminés en fonction des données économiques connues le 01/03/2013

- Taux de change appliqué au frais dans le pays concerné.

En cas de modification significative de l'une ou l'autre de ces données, nous nous réservons le droit de modifier nos prix de vente.

En ce cas, la variation du montant des taxes et des redevances sera intégralement répercutée dans nos prix.

La variation du taux de change de la devise concernée ne s'appliquera que si elle excède plus ou moins 5 % du cours de l'EURO cité ci-dessous. Cette variation s'appliquera sur les coûts concernés uniquement.

Toute modification, demande spécifique ou ajout de prestation par le client donnera une augmentation du prix en fonction qui sera soumise à l'acceptation du client préalablement.

ART 2 - RESERVATION, ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE

L'inscription à l'une des locations présentées dans nos catalogues ou sur notre site internet implique l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre le loueur et leur clientèle.

Pour être valable l'inscription doit être accompagnée d'un acompte de 50% du montant total du forfait de location. La réception de cet acompte n'implique pas l'acceptation de la réservation par BCTWO, celle-ci sera confirmée dans la mesure des places disponibles. En cas d'acceptation, le solde de la prestation devra être réglé impérativement 1 mois avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé sa location et devra acquitter les pénalités correspondantes. Si l'inscription intervient à moins d'un mois du départ, elle doit être accompagnée du règlement total de la prestation.

ART 3 - MODIFICATIONS PAR LE CLIENT AVANT LE DEPART

Toute modification de dossier avant le départ entraînera les frais suivants :

50€ par pers à plus d'un mois du départ.

100€ par pers à moins d'un mois avant le départ, à la condition expresse que ces modifications soient autorisées. Si les modifications demandées ne sont pas permises par les prestataires (hôtellers, location de buggy), elles peuvent entraîner l'application des conditions d'annulation de l'article 4 ci-dessous. Les frais de modification ne sont jamais remboursables par BCTWO ou par l'assurance.

Les frais d'envoi express liés à une modification de dossier du fait du client sont toujours refacturés en sus (chronopost, porteur spécial...).

ART 4 - FRAIS D'ANNULATION

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par courrier R.A.R. et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation. L'annulation, quelle que soit sa date, ne dispense pas du paiement intégral des sommes dues. La procédure de remboursement ne peut intervenir qu'à cette condition.

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes interviendra déduction faite des frais de dossier et des frais d'annulation ci-dessous, en fonction de la date de convocation.

De 60 à 30 jours avant la date : 20% du prix de la prestation.

De 29 à 15 jours avant la date : 50% du prix de la prestation.

Moins de 15 jours avant la date : 100% du prix de la prestation

Défaut d'enregistrement

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieu de convocation. De même s'il ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés (passeport, carte d'identité, visas, certificats de vaccination...).

ART 5 – APRES VENTE

Réclamations : Pour être prise en compte, elles doivent être envoyées au siège de BCTWO par courrier RAR dans un délai de 15 jours après la date de retour avec toutes les pièces justificatives.

ART 6 - CESSION DE CONTRAT

Le ou les cédants doivent impérativement informer BCTWO de la cession par courrier avec RAR au plus tard 15 jours avant le début de la prestation, en indiquant précisément le ou les noms et adresses du ou des cessionnaires et des participants.

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification telles que décrites à l'article 3 s'appliquent à ce cessionnaire.

ART 7 – MODIFICATION OU ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Une modification des éléments du contrat par BCTWO peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent. Nous en informons nos clients dans les plus brefs délais.

BCTWO peut annuler un départ suite à des conditions particulières tenant notamment à la force majeure, événements sociaux, grèves, intempéries, sécurité des clients. Dans ces cas les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à une indemnité.

De même, les parcours, hôtels et prestations sont donnés à titres indicatives et non contractuels, et peuvent subir des changements en fonction de l'évolution du groupe, de la météo, ou de tout facteur pouvant impacter le programme. Dans ce cas, les prestations initialement prévues seraient remplacées par des prestations équivalentes.

Les pannes, casses ou immobilisations des véhicules, du fait du client ou non, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas de panne moteur ou boîte de vitesse avérée et ne résultant pas de l'utilisation inadéquate du véhicule par le client, et si l'immobilisation d'un même véhicule dépasse 24h consécutives, sa location pure pourra être remboursée au prorata horaire.

ART 8 - TRANSPORT AERIEN

Les transports aériens sont à la pleine charge des clients, qui devront réserver leurs vols par eux même, ou faire appel à une agence de voyage. Ils devront s'assurer de pouvoir être présent en lieu et temps à l'adresse et à la date précisée dans la convocation.

ART 9 - RESPONSABILITE PENDANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES MECANQUES ET SPORTIVES DE PLEIN AIR

BCTWO n'a pas les moyens de vérifier l'état de santé, le niveau de résistance physique et de pratique sportive des clients qui s'inscrivent sur ses différents programmes. Il appartient à chaque client par une visite médicale préalable, que son état de santé lui permet de participer au programme choisi. De même en contactant les conseillers de BCTWO et en consultant les fiches techniques des différentes prestations, il doit s'assurer que son niveau de pratique sportive correspond à celui requis pour le programme choisi.

De même, l'âge requis en tant que pilote est de 18 ans, et il est impératif d'être en possession d'un permis de conduire A, B ou équivalent en cours de validité. L'âge requis en passager est de 16 ans.

BCTWO ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise appréciation, par le client, de son état de santé, de sa résistance physique ou des ses acquis techniques, ni des décisions des guides et accompagnateurs en résultant. De même, il est en règle dans le monde des activités de pleine nature ou de sport mécanique, que toute décision sur le terrain relative à la sécurité, la réalisation ou la modification du séjour en fonction de conditions climatiques ou géologiques défavorables, de la forme physiques des participants, de leur comportement dans le cas ou celui-ci nuirait aux autres clients ou à la sécurité, ou de leurs acquis techniques, reste entièrement et exclusivement à la décision du guide ou de l'organisation. Aucune modification ou interruption de séjour en résultant ne pourra donner lieu à remboursement ou indemnités. Les frais supplémentaires engagés pour poursuivre ou modifier le programme initial devront être pris en charge par les participants et ne donneront lieu à aucun remboursement par BCTWO.

Dans le cas de location de véhicule à moteur, le client reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour utiliser seul le matériel qu'il a loué. Dès la prise en compte de son matériel, le client pilote sous sa seule responsabilité, à l'égard des tiers et du matériel qui lui est confié.

Dans le cas de location de véhicule à moteur, le port du casque et des lunettes est fortement recommandé par BCTWO. Ils pourront être fournis en options pour un forfait de 19€ par personne. Le refus de port de casque implique une acceptation pleine et entière des risques encourus par le client qui décharge BCTWO de toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de maladie, de décès, ou de tout autre incident.

Les pièces cassées par la faute du conducteur du véhicule, que ce soit volontaire ou non, sont à la pleine charge de celui-ci, dès lors que la garantie constructeur ne l'accepte pas.

Le tarif des pièces est consultable au préalable sur demande ainsi que sur notre site internet.

ART 10 - FORMALITES ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

BCTWO ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des clients qui doivent se plier aux règlements et formalités de police, douane et santé à tout moment. Les renseignements à ce sujet dans les brochures ou site internet sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne concernent que les citoyens français. Pour les non ressortissants français, consulter les autorités compétentes (consulat, ambassade). Il appartient au client de vérifier la validité de leurs documents et vaccins.

Sur les risques sanitaires du des pays où se réalisera la prestation, nous vous invitons à consulter régulièrement les informations diffusées par les autorités compétentes et à suivre les recommandations et mesures sanitaires pour lutter contre ces risques, accessibles sur les sites www.sante-sports.gouv.fr (Ministère français), www.who.int/fr/ (Organisation Mondiale de la Santé).

Attention : les formalités administratives et sanitaires sont susceptibles de changement sans aucun préavis. Nous vous conseillons vivement de consulter régulièrement les fiches du ministère des affaires étrangères relatives au pays où s'exécutera la prestation sur www.diplomatie.fr/voyageurs.

Les mineurs non accompagnés ne peuvent s'inscrire chez BCTWO pour une location de véhicule à moteur. Les mineurs de plus de 1m30 pourront participer en tant que passager uniquement, et sous l'entière responsabilité de son accompagnateur majeur. En conséquence BCTWO ne pourra être tenu pour responsable d'un quelconque problème, dans le cas ou un mineur se serait inscrit (ou aurait été inscrit) sans signaler son âge.

ART 11 - ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Cette assurance est obligatoire pour chaque participant. A défaut de produire une attestation valide pour ces garanties, le client devra souscrire ces garanties auprès d'un organisme d'assurance.

Son contenu devra comporter au moins les garanties suivantes :

- Rapatriement médical de l'assuré,
- Rapatriement du corps en cas de décès,
- Frais funéraires nécessaire au transport d'au moins 1500€,
- Mise à disposition d'un titre de transport en cas de retour anticipé,
- Frais médicaux à l'étranger d'au moins 3000€

BCTWO attire l'attention des clients que l'attestation doit stipuler la prise en charge de ces garanties dans le cadre d'une activité de loisirs motorisés.

Art 12 – ASSURANCES OPTIONNELLES

BCTWO conseil la souscription à un contrat d'assurance Multirisques spécifique.

Art 13 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Litiges : Tout litige résultant des conditions ci-dessus est du ressort du Tribunal de Commerce de Troyes. Seule la loi française est applicable.

Art 14 – COORDONNEES DU LOUEUR

SARL BC TWO

La marque commerciale « BOOXT » est exploitée par BCTWO SARL

1 rue de l'Artisanat - 62300 LENS

Tél. : 03 21 42 00 71

Fax : 03 21 42 08 35

Mail : bctwo@boox.com

Web : www.boox.com

Capital 25000€

SIRET 49256040400013

NOM :

PRENOM :

SIGNATURE DU CLIENT (ainsi que tampon pour les sociétés):